



Le Fonds de l'expérience professionnelle

Subventionne des actions

développées par les entreprises du secteur privé

pour leurs

travailleurs ≥ 45 ans

afin de

leur permettre et leur donner envie

de travailler plus longtemps



Pourquoi ?

Pour

- ✓ **Garder une productivité performante dans l'entreprise**
- ✓ **Conserver les compétences critiques**
- ✓ **Maintenir un capital humain à l'origine d'une cohésion sociale nécessaire à une bonne productivité**
- ✓ **Aller à l'encontre des stéréotypes négatifs qui visent les travailleur(euse)s expérimenté(e)s**
- ✓ **Assurer une mobilité interne qui dynamise et exploite les potentiels des plus anciens**

 grâce à l'amélioration de leurs conditions de travail



1ère Action possible

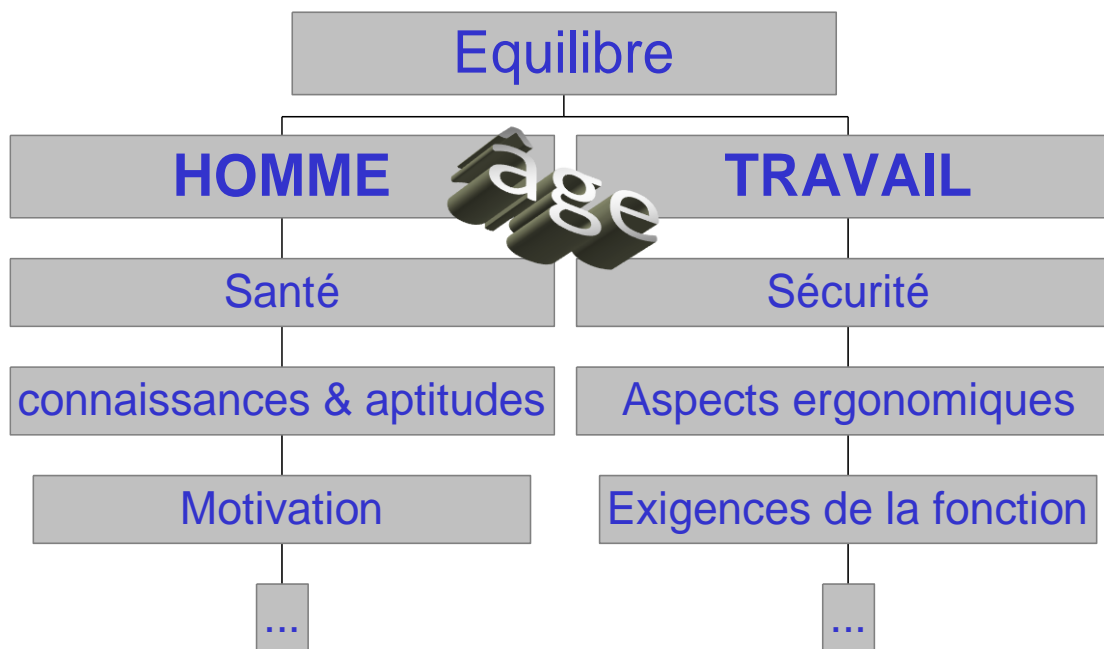


- **But = étudier comment le travailleur perçoit l'équilibre entre ses caractéristiques propres et les exigences du travail**
- **Par le conseiller en prévention médecin du travail**
- **Via un questionnaire approuvé par le SPF Emploi**



Questionnaire QFT / VOW

comment le travailleur perçoit et vit l'équilibre entre ses propres caractéristiques et les exigences auxquelles il est confronté.





2ème Action possible



- **But = dépister les facteurs des risques + formuler des recommandations**
- **Avec/par le conseiller en prévention ou le médecin du travail**
- **Via une méthode approuvée par le SPF Emploi**



par la méthode participative SOBANE et son outil DEPARIS



- Lors d'une réunion participative des travailleurs autour de l'outil DEPARIS qui passe systématiquement en revue tous les risques dans l'environnement de travail
- Accessible **gratuitement** sur le site : www.sobane.be



Déparis: exemple de la première fiche

Les locaux et zones de travail

A discuter

Les ateliers, bureaux et zones de travail

- ◇ De taille moyenne et personne n'est isolé

Les voies de circulation (pour personnes et véhicules)

- ◇ Assez larges, bien délimitées par des lignes
- ◇ Non encombrées par des objets, caisses, palettes...
- ◇ Bonne visibilité

Les accès aux zones de travail

- ◇ Faciles, directs et de largeur suffisante (> 80 cm)

L'encombrement: rangement et ordre satisfaisants

Les espaces de rangement

- ◇ Suffisants (classieurs, armoires...) et facilement accessibles

L'entretien technique et ménager

- ◇ Locaux bien et régulièrement entretenus, agréables

Les déchets

- ◇ Triés et évacués correctement
- ◇ Conteneurs adéquats et en nombre suffisant

Les sols

- ◇ En bon état, de niveau, solides, non glissants

Les locaux sociaux

- ◇ Douches, toilettes, vestiaires, réfectoire...
- ◇ De taille suffisante, confortables et bien équipés

Les issues de secours

- ◇ Libres, bien visibles
- ◇ Signalées par les pictogrammes adéquats

Qui peut faire quoi de concret et quand?

Aspects à étudier plus en détail:





Déparis: Synthèse des 18 fiches

Situation de travail:			
1. Les locaux et zones de travail	😊	😐	😞
2. L'organisation du travail	😊	😐	😞
3. Les accidents de travail	😊	😐	😞
4. Les risques électriques et d'incendie	😊	😐	😞
5. Les commandes et signaux	😊	😐	😞
6. Le matériel de travail, les outils, les machines	😊	😐	😞
7. Les positions de travail	😊	😐	😞
8. Les efforts et les manutentions	😊	😐	😞
9. L'éclairage	😊	😐	😞
10. Le bruit	😊	😐	😞
11. L'hygiène atmosphérique	😊	😐	😞
12. Les ambiances thermiques	😊	😐	😞
13. Les vibrations	😊	😐	😞
14. L'autonomie et les responsabilités individuelles	😊	😐	😞
15. Le contenu du travail	😊	😐	😞
16. Les contraintes de temps	😊	😐	😞
17. Les relations de travail au sein du personnel et avec la hiérarchie	😊	😐	😞
18. L'environnement psychosocial	😊	😐	😞

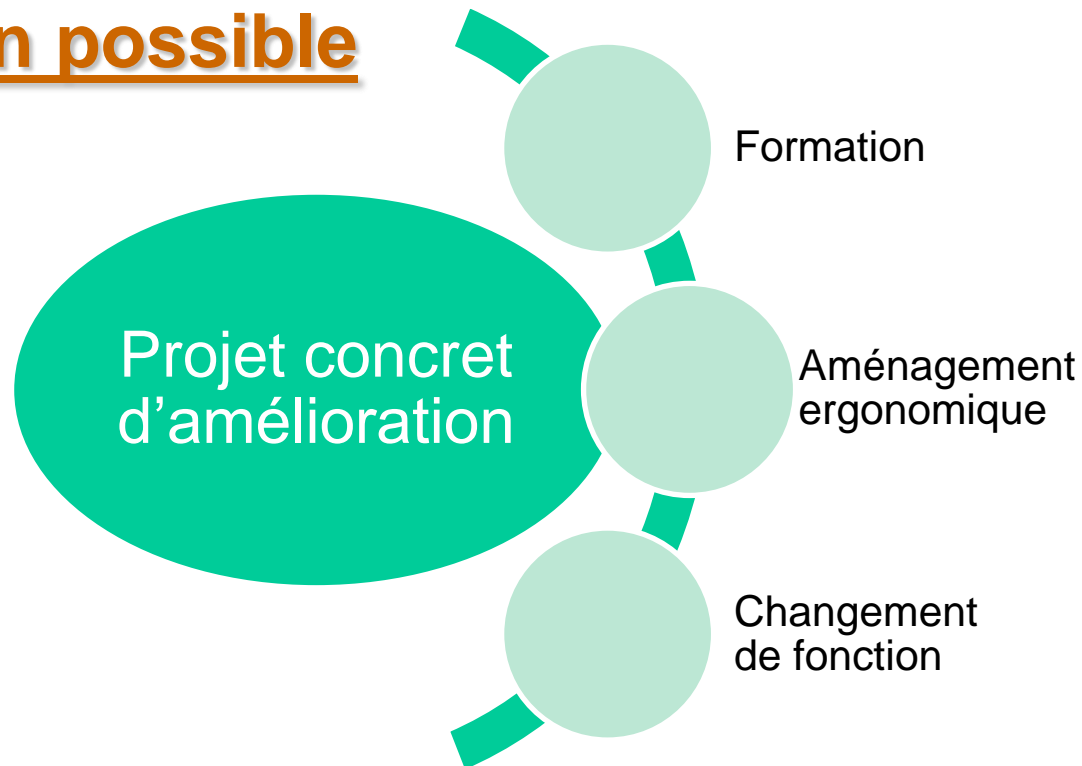


Déparis : Synthèse des recommandations

N°	QUI?	QUOI?	Coût	QUAND?	
				Projeté	Réalisé
1	Travailleurs	<ul style="list-style-type: none"> Evacuer les caisses, palettes, charrettes au fur et mesure 	0	-/-	-/-
2	Travailleurs	<ul style="list-style-type: none"> Ranger la zone de travail tous les jours 	0	-/-	-/-
3	Travailleurs	<ul style="list-style-type: none"> Mettre la palette de papier de réserve de l'autre côté du couloir en face de la relieuse 	0	-/-	-/-
4	Entretien	<ul style="list-style-type: none"> Reculer l'armoire pour porter le passage vers la relieuse à 70 cm 	0	-/-	-/-
5	Travailleurs	<ul style="list-style-type: none"> Porter la réserve de papier à 2 palettes pour satisfaire aux besoins d'une journée entière 	0	-/-	-/-
6	Conseiller P	<ul style="list-style-type: none"> Déterminer le type et le volume de l'extincteur 	0	à approfondir	
7	Travailleurs	<ul style="list-style-type: none"> Légères fuites de poussières et poudres de toner lors du rechargement: aspirer et nettoyer le local plus fréquemment. 	0	-/-	-/-
8	Direction	<ul style="list-style-type: none"> Déterminer des priorités dans les tâches. Tout est urgent 	0	à approfondir	
9	Direction	<ul style="list-style-type: none"> Organiser et systématiser les commandes par email à partir de fichiers informatiques 	0	à approfondir	
10	Direction	<ul style="list-style-type: none"> Clarifier les responsabilités de chacun tout en gardant la polyvalence 	0	à approfondir	
11	Direction	<ul style="list-style-type: none"> Revoir le système de commandes et fixer de critères permettant de déterminer les priorités 	0	à approfondir	
12	Direction	<ul style="list-style-type: none"> Revoir les délégations de responsabilités 	0	à approfondir	



3ème Action possible



- **But = actions curatives ou/et préventives d'amélioration de conditions de travail pour un ou plusieurs travailleurs**
- **Par le/la conseiller(ère) en prévention ou le/la responsable RH ou le/la chef d'équipe ...**
- **Via un projet qui implique les travailleurs >45ans**



Que peut faire l'employeur?

- => contactez un des nos développeurs de projets dès le début de votre réflexion
- **Améliorations ergonomiques par un allègement de la charge physique**
 - ✓ Utiliser des aides techniques pour réduire les efforts et les répétitions
 - ✓ Réduire les élévations des bras, les flexions du tronc,...
 - ✓ Faciliter la manipulation et le déplacement des objets, des patients
 - ✓ Réduire la charge physique
 - ✓ Agir sur les positions inconfortables, fatigantes ou usantes
- **Formation des travailleurs >45ans par le développement de compétences**
- **Modification partielle ou totale de la fonction grâce à de la mobilité interne**
- **Diminution de la charge psychosociale**
-





SUBVENTIONS

Instrument de mesure QFT (Workability)	Outil de diagnostic (Ex: Déparis)	Projets d'améliorations (formation, matériel ergonomique,...)
12 € / trav 45+, limité 70%		
	12 € / trav 45 +, limité 70%	
		50% de la facture de formation 50% de la facture de matériel <250 € 10 % de la facture de matériel ≥ 250€ sur la 1ère année d'amortissement =>Jusqu'à maximum 500€ / mois trav>45ans
12 € / trav 45 + limité 70%	12 € / trav 45+ limité 70%	<u>70%</u> de la facture de formation <u>70 %</u> de la facture de matériel < 250 € <u>14 %</u> de la facture de matériel ≥250€ sur la 1ère année d'amortissement =>Jusqu'à maximum <u>750€</u> / mois / trav>45ans



Critères à respecter

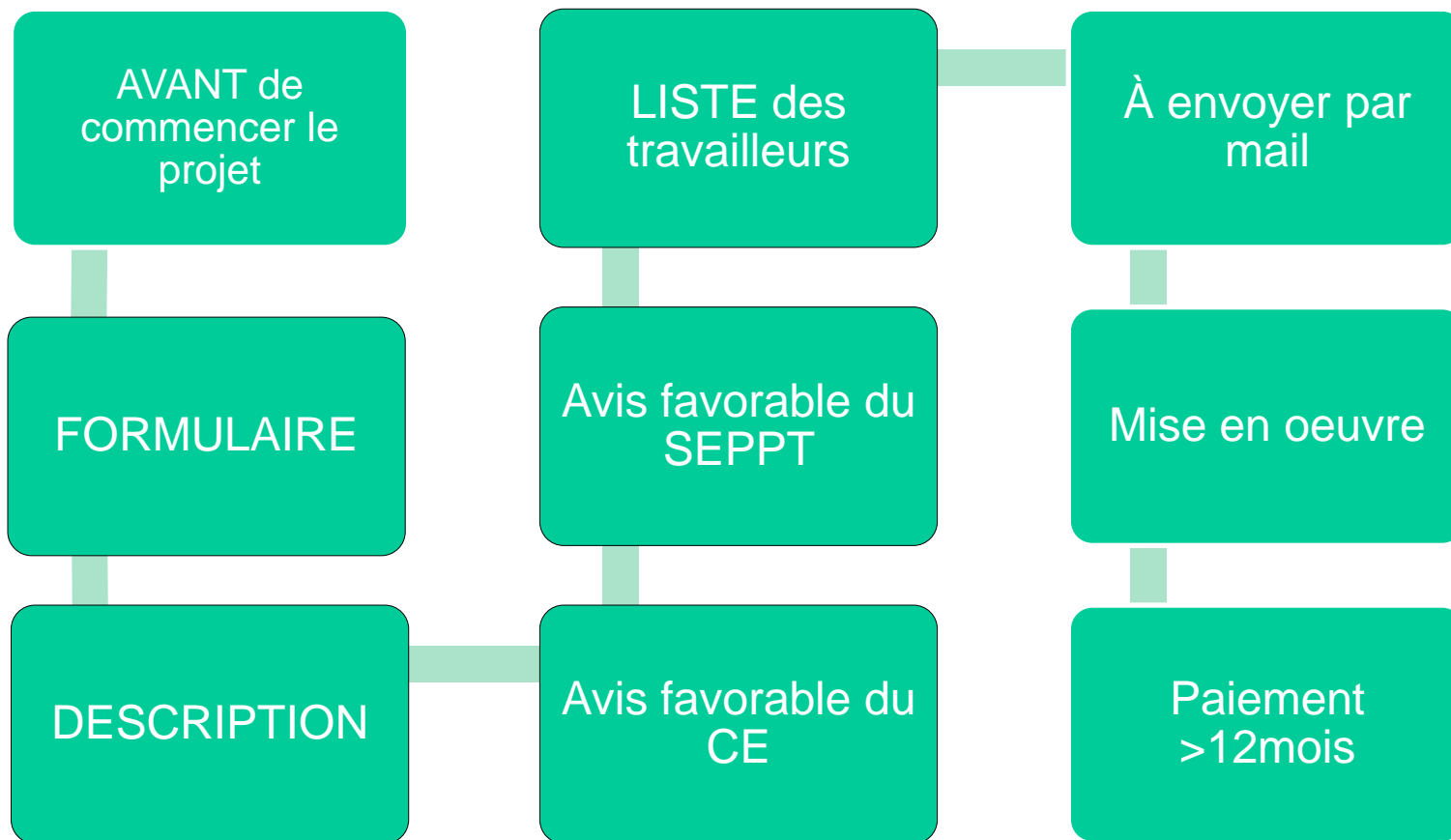
- ✓ Secteur privé (+asbl)
- ✓ Pas en faillite
- ✓ En ordre d'ONSS, impôts et TVA
- ✓ Pas d'amende pénale ni administrative depuis 2ans

Conditions d'octroi

- Travailleurs >45ans
- Max 24mois
- Garder les travailleurs min.12mois
- Introduire la demande AVANT de commencer
- Pas de cumul



Documents à fournir





Le Fonds de l'expérience professionnelle

www.fondsdelexperienceprofessionnelle.be

• Équipe

- **Coordinatrice** : Anne HIMPENS tél.: 02 233 45 80
- **Développeurs de projets => A contacter avant remise du dossier**
 - Isabelle FLAMION (F) tél.: 02 233 46 27
 - Christophe VAN HECKE (F) tél.: 02 233 45 86
 - Yvette CHARLET (F) tél: 02 233 45 63
- **Gestionnaires de dossiers => gèrent après la remise du dossier**
 - Kristof VAN HEUCKE (NL) tél: 02 233 40 36
 - Pieter GÉLADE (NL) tél: 02 233 46 06
 - Ann VAN CAECKENBERGHE (NL) tél: 02 233 45 59
 - Vanessa FLEURY (F) tél: 02 233 45 26
- **Ergonome** : Alain PIETTE
- **Secrétariat** fonds.experience@emploi.belgique.be
 - Veerle COOSEMANS (NL) tél.: 02 233 44 78
 - Marina GÓMEZ GALLEG0 (F) tél.: 02 233 45 97



SPF EMPLOI, TRAVAIL & CONCERTATION SOCIALE
Direction Générale Humanisation du travail
Fonds de l'Expérience Professionnelle
Rue Ernest Blérot 1
1070 Bruxelles

Informations: Isabelle FLAMION
02/233.46.27

isabelle.flamion@emploi.belgique.be

Merci de votre attention